



# Communiqué de presse

Paris, le 7 février 2021

## Contre la répression anti-syndicale : soutien à notre camarade Hélène !

*Hélène est professeure des écoles à l'école élémentaire Marie Curie à Bobigny (Seine-Saint-Denis) depuis la rentrée 2014. Elle est militante à SUD éducation et dans le mouvement ICEM-pédagogie Freinet.*

Cette école est connue pour son projet pédagogique et militant depuis de nombreuses années.

L'administration a profité du départ en retraite de la précédente directrice de l'école, Véronique Decker, pour s'acharner sur une partie de l'équipe enseignante de l'école en usant de pratiques managériales autoritaires, culpabilisantes et infantilisantes qui remettent en cause un projet d'école instauré autour de la pédagogie Freinet.

L'inspectrice de l'Éducation nationale de la circonscription a ainsi interdit à notre camarade de prendre en charge une classe de CP à la rentrée 2020, car elle avait osé remettre en question la pertinence des évaluations nationales, tout comme de nombreux-ses collègues. Depuis la rentrée de septembre, les pratiques visant à intimider Hélène se sont multipliées. Sa hiérarchie l'a ainsi convoquée à deux reprises en dehors de son temps de service sans lui communiquer de motif à ces convocations.

Notre camarade a reçu le 4 février 2021 un courrier de l'administration l'informant qu'une procédure de mutation dans l'intérêt du service est engagée.

En déplaçant en cours d'année une enseignante au détriment des élèves, l'administration se livre à une véritable procédure disciplinaire qui ne dit pas son nom, comme elle s'y était livrée contre les militant-es SUD éducation du collège République de Bobigny.

Il est clair pour SUD éducation qu'il s'agit encore une fois, après Bobigny une première fois, Melle, Bordeaux, d'une nouvelle tentative de répression anti-syndicale qui vise les militant-e-s de SUD éducation, en première ligne dans la construction des mobilisations d'opposition aux réformes de destruction du service public d'éducation voulues par le ministre Blanquer.

**SUD éducation apporte tout son soutien à Hélène et exige l'abandon de cette procédure de mutation. SUD éducation exige l'abandon de toutes les procédures disciplinaires en cours contre les personnels mobilisés.**

**SUD éducation appelle les personnels à se joindre aux initiatives prises localement, à commencer par le rassemblement devant la DSDEN de Bobigny le 10 février à 15:00.**

Fédération SUD Éducation

31 rue de la Grange aux Belles,  
75010 Paris

01 58 39 30 12

fede@sudeducation.org

www.sudeducation.org

